

LA LETTRE
PATRIMONIALE

°51

PRINTEMPS 2025

A X Y N E
finance



édito .3

météo des marchés .4

point macroéconomique .5

donation familiale .8

immobilier .10

côté entreprises .12

coup de coeur .14

sommaire



.3
édito

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne suit pas l'avenir, on le fait. »

Georges Bernanos

L'épreuve des déclarations derrière nous, il est grand temps de se remobiliser sur les solutions d'investissement et les stratégies patrimoniales à mettre en place pour ce deuxième semestre. L'actualité macro-économique et géopolitique est riche depuis ce début d'année, nous aborderons dans un premier temps, notre vision habituelle des marchés. Nous aborderons ensuite les nouvelles dispositions permettant de réaliser des donations à ses enfants, complémentaires aux outils traditionnels.

Nous donnerons la parole à Benjamin VERON que FUSAX PARTNERS a accompagné pour la cession de sa société Menuiserie PENE.

Nous vous présenterons ensuite une opportunité d'investissement immobilier sur PARIS dans le 7^{ème} arrondissement.

Enfin, notre coup de cœur mettra en avant Stéphanie CHANUT et son association : le CEDEF.

Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions et éclairer vos prises de position.

Bonne lecture !



Sandra JOBERT
Associée

Laurent CORNET
Associé-fondateur

crédit photo @ Marielsa Niels

Rédaction : AXYNE Finance / ALIQUIS conseil

Laurent CORNET / Sandra JOBERT
David RAGE / FUSAX Partners
Loïc GUILHOMOND / AXYNE IMMOBILIER

Crédit photos : Marielsa NIELS - Shutterstock - Unsplash
Couverture @ Vika Strawberrika / unsplash
4^{ème} de couverture @ Johnny Cohen / unsplash
Maquette : RHIZOME STUDIO

AXYNE FINANCE SAS au capital de 400.000 €
28 rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd
Siège social : 128 rue La Boétie 75008 PARIS
T: 04 69 98 10 10 - contact@axynefinance.fr

Agréments :
CIF = Conseil en investissements financiers – Membre de la CNCIF, 103 Boulevard Haussmann 75 008 Paris. Activité enregistrée sous le N°D007067 auprès de la Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Courtier IOBSP- Courtage en assurances enregistré à l'ORIAS sous le N°07024252 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 09. Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Carte T professionnelle enregistrée sous le N°CPI 7501 2017 000 020 357, délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France - Garantie Financière et de responsabilité civile professionnelle (MMA IARD)

.4

météo des marchés

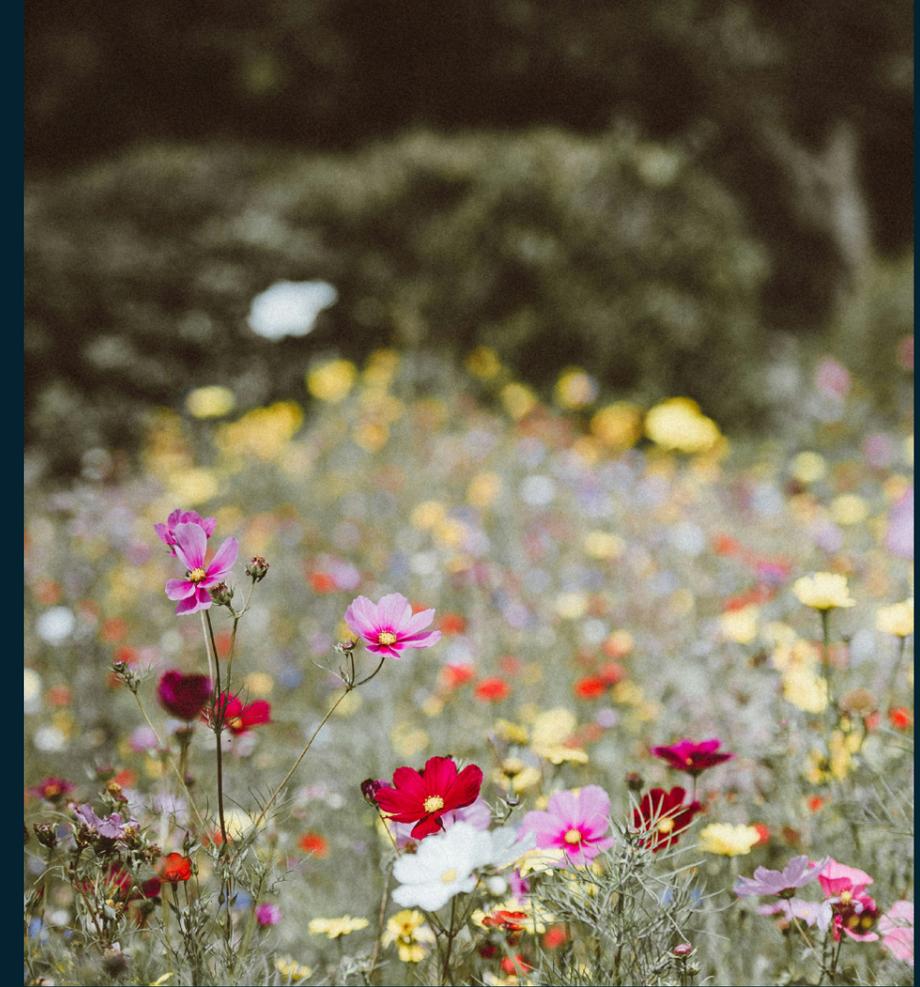
Marchés de Taux	Niveau au 30/05/2025	Niveau au 31/12/2024	Niveau au 31/12/2023
ESTER (taux 1 Jour) (Europe)	2,16 %	2,91 %	3,89 %
Euribor 3 mois (Europe)	2,01 %	2,71 %	3,90 %
Euribor 1 an (Europe)	2,06 %	2,46 %	3,51 %
OAT 10 ans (Etat français)	3,18 %	3,15 %	2,57 %
BUND 10 ans (Etat allemand)	2,56 %	2,39 %	2,03 %
T-BOND 10 ans (Etat US)	4,49 %	4,58 %	3,87 %

Devises/Or/Pétrole	Niveau au 30/05/2025	Niveau au 31/12/2024	Niveau au 31/12/2023
Euro / Dollar	1,13	1,04	1,10
Or / Gold (\$/once)	3 295	2 625	2 065
Pétrole / Brent (\$/b) 1591	64,29	71,92	71,59
Bitcoin	92 672	93 776	41 970

Marchés actions	Niveau au 30/05/2025	Niveau au 31/12/2024	Niveau au 31/12/2023
CAC40 (France)	7 791	7 380	7 543
DJ EUROSTOXX 50 (Zone Euro)	5 384	4 896	4 522
S&P 500 (US)	5 912	5 881	4 770
NASDAQ (US)	19 176	19 310	15 011
FOOTSIE 100 (Royaume-Uni)	8 766	8 173	7 773
NIKKEI 225 (Japon)	37 965	39 895	33 464
MSCI EM (Pays Emergents)	1 161	1 075	1 064
MSCI WORLD (33 pays développés)	3 863	3 708	3 169

Principaux indices de marchés - cours de clôture. Source Bloomberg
Rédigé le 11 juin 2025

.5



Point macroéconomique

Depuis le début de l'année, les marchés financiers sont secoués par une forte **volatilité**. En avril, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers par les États-Unis, a entraîné des baisses spectaculaires sur les principales places financières, notamment en Asie, mais aussi aux États-Unis et en Europe. Les tensions géopolitiques, et les conflits persistants en Ukraine, et au Moyen-Orient alimentent cette instabilité. Sur le plan économique, la **croissance mondiale reste atone**, avec un FMI qui table sur un modeste **3,2 %** (un niveau inférieur à sa moyenne historique de 3,7 % sur la période 2000-19) et des difficultés structurelles en Chine, où le secteur immobilier continue de peser. L'OCDE révisé même ses prévisions de croissance mondiale autour de **2,9% pour 2025...**

Au niveau mondial, l'**inflation** globale devrait ralentir à **4,2 % en 2025** puis à 3,5 % en 2026, et elle devrait converger plus rapidement vers sa cible dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement.



article rédigé par
Laurent CORNET
Associé fondateur

.6

Politiques monétaires : Fed & BCE en position divergente

États-Unis - Fed en retenue prolongée

La Réserve fédérale maintient ses taux directeurs entre 4,25 % et 4,50 %, après une énième décision d'attente en mai. Côté inflation, les projections internes placent l'inflation à 2,5 % en 2025, **au-dessus** de la cible. Le CME FedWatch ne donne que **24 % de chances** d'un "cut" (une baisse) en juin, contre -70 % il y a un mois. Pour **2025**, seules **deux baisses** sont envisagées, la reprise étant repoussée en raison d'une inflation persistante et d'un environnement électoral sensible

Zone euro - la BCE baisse... puis marque le pas

Le **6 juin**, la BCE a procédé à sa **8^{ème} réduction de 25 pb** depuis mi 2024, portant le taux de dépôt à **2,00 %**. Un mouvement jugé "naturel" face à une **inflation modérée (1,9 %)** et une croissance faible (+0,3 % au T1). Après ce nouvel ajustement, la BCE souligne qu'elle pourrait **suspendre son cycle** si les nouvelles projections confirment une inflation stabilisée à -2 %

L'inflation est enfin tombée sous la barre des 2 % dans la zone euro. Les prix n'ont grimpé que de 1,9 % sur un an au mois de mai. Depuis la fin du Covid et la forte hausse des prix qui a suivi la réouverture des économies, largement amplifiée par la guerre en Ukraine, c'est presque une première. Cette baisse de l'inflation s'explique d'abord par le recul des prix de l'énergie, réduisant la facture énergétique des Européens.

L'euro a gagné 10 % par rapport au billet vert depuis le début de l'année, le dollar faisant les frais de l'aventurisme économique de Donald Trump.

Par ailleurs, le prix des biens industriels reste sage. Désormais, plus qu'une inflation trop forte, c'est à une hausse des prix trop faible qui faut probablement s'attendre. Elle résultera d'une demande anémique, d'un moral des ménages affecté par la situation géopolitique et de l'incertitude créée par Donald Trump et sa politique économique erratique qui paralyse les entreprises. **Diego Iscaro**, économiste chez S&PG lobai Market Intelligence, s'attend à « **un euro plus fort**, des prix des matières premières plus faibles et un **assouplissement** des conditions du marché du travail qui entraîneront de nouvelles baisses de l'inflation au cours des prochains mois »

En résumé :

Un dilemme des «taux hauts» transatlantiques ?
L'écart entre la Fed (taux élevés prolongés) et la BCE (cycle de baisse entamé, puis pause probable) pèse sur les marchés avec en parallèle, un euro qui se renforce par rapport au dollar. En zone euro, les rendements court terme se stabilisent, freinant une pression haussière sur les taux longs.



Marché obligataire

Ce début d'année a été marqué par une **remontée** brusque des rendements des emprunts d'État américain, britannique et de la zone euro, compliquant la tâche des banques centrales et des gouvernements. Cette tension s'est accentuée en avril, suite à l'annonce de droits de douane américains de 104 % sur les produits chinois, provoquant une inquiétude croissante sur les marchés obligataires.

Par ailleurs, l'arrêt des rachats de dettes par la Banque centrale européenne a rendu le financement des États plus complexe, augmentant les coûts d'emprunt. En France, cette situation a conduit à des taux d'intérêt plus élevés que ceux de la Grèce, avec des taux à 5 ans atteignant **2,48 %**, en raison de tensions politiques et de mauvaises nouvelles budgétaires.

Les obligations vertes continuent de susciter un intérêt croissant, avec environ 315 milliards d'euros collectés en 2024, soit une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Elles pourraient atteindre 600 milliards de dollars en 2025, portées par les besoins de financement liés aux objectifs de neutralité carbone.

.7

Marchés actions

Depuis le début de l'année 2025, les marchés actions ont traversé une période de forte **volatilité**. Les annonces de l'administration Trump, notamment celles sur la hausse tarifaire des droits de douane, ont entraîné une **baisse du S&P500 de près de 6% en une séance**.

Malgré cette correction, les marchés ont montré des signes de **résilience**. Les actions européennes, bien que confrontées à des défis, ont bénéficié de politiques monétaires accommodantes de la Banque centrale européenne, soutenant ainsi les valorisations.

Aux États-Unis, les perspectives restent mitigées. Alors que certains analystes anticipent **une croissance modérée du S&P 500, d'environ 6 à 8 %**, portée par les secteurs technologiques et de la santé, d'autres mettent en garde contre les risques liés aux politiques commerciales imprévisibles et à une croissance économique potentiellement plus lente.

Marchés actions - Europe & USA

Selon Morningstar, le marché boursier américain ne se négocierait qu'avec une décote de 3 % par rapport à sa « juste valeur ».

Le secteur des **technologies** a été sous pression, notamment avec la baisse de Tesla. Dans la **Consommation**, Procter & Gamble a pesé sur le secteur après l'annonce de suppressions d'emplois. Les valeurs **énergétiques** ont été stables, avec un prix du Brent autour de 64,86 \$ le baril.

En Zone **euro** : l'euro s'est renforcé (+4 % en termes réels depuis début 2025), reflétant la fin attendue du cycle de baisse des taux, les banques et les actions européennes profitant de cette stabilisation monétaire.

Devises : En 2025, l'euro a atteint son niveau le plus élevé depuis novembre 2024 face au dollar, s'échangeant à environ 1,0775 USD, suite à l'annonce par l'Allemagne d'un plan de relance massif de 500 milliards d'euros. Le dollar est pourtant resté relativement fort en raison des tensions géopolitiques et des divergences de politiques monétaires entre les États-Unis et la zone euro.

Pays émergents : Les pays émergents affichent une **dynamique encourageante**, portée par des économies comme l'Inde, le Vietnam ou encore le Brésil. Ils profitent d'une demande mondiale soutenue, notamment dans les secteurs technologiques et énergétiques. Ces pays montrent une capacité d'adaptation face aux défis internationaux (flexibilité politique et demande intérieure soutenue) et renforcent leur attractivité grâce à des réformes et des investissements stratégiques.



NOTRE AVIS

Enjeux stratégiques & risques à surveiller :

Désynchronisation monétaire > écart de timing influençant les mouvements de capitaux

Croissance faible en zone euro > 0,3 % au T1, perspectives globales peu dynamiques : +0,9 % pour 2025

Inflation persistante aux USA > Maintien probable des taux plus élevés, freinant la reprise boursière,

Tensions géopolitiques > Facteurs externes (Ukraine, Moyen-Orient, commerce et droits de douane, avec un regain d'hostilité entre Pékin et Washington) pouvant rebattre les cartes de l'inflation, et de la croissance au sens large,

Saisonnalité mai juin défavorable ? > Période historiquement volatile en actions, incitant à la prudence ?

En résumé, à mi 2025, les économies européennes affichent une **croissance modérée**, une **inflation maîtrisée**, et une **fin anticipée du cycle de taux faibles**, stimulant les actions financières. Aux États-Unis, la baisse des marchés crée des opportunités, tandis que l'Inde consolide sa trajectoire haussière.

- **Repositionnement obligataire (Zone euro)** : renforcer l'exposition à court terme au vu de la pause tarifaire.
- **Portefeuilles d'actions** :
 - o Europe : privilégier les valeurs à dividendes, expositions défensives, et les petites et moyennes capitalisations,
 - o USA : rechercher des titres «value» sous-évalués dans un contexte de durcissement prolongé.
- **Devises** : tirer parti de l'euro fort
- **A surveiller** : les prochains indicateurs américains (PCE, emploi), la Fed, et les signaux géopolitiques.

Plus que jamais, la clé réside dans la **sélectivité et l'agilité** : la gestion patrimoniale doit s'appuyer sur des arbitrages précis entre obligations, actions et devises pour traverser un climat économique sous tension, marqué par des politiques monétaires divergentes.

Toute notre équipe reste à votre disposition pour vous accompagner dans les meilleurs choix d'investissement selon vos objectifs.

conseil & placements

.8

Donation familiale :
Jusqu'à 300 000 € de dons familiaux défiscalisés pour acquérir un logement neuf

La loi de finances 2025 a introduit une nouvelle mesure pour les familles souhaitant accompagner financièrement leurs proches dans un projet immobilier : une exonération temporaire des droits de donation **jusqu'à 300 000 €**.

Ce dispositif peut se cumuler avec l'abattement de 31 865 € pour les dons familiaux de sommes d'argent et les abattements classiques applicables en matière de droit de succession.

.9

Bénéficiaires et donateurs : qui peut donner, et à qui ?

> Donateurs éligibles

Les parents, grands-parents et arrière-grands-parents peuvent chacun donner **jusqu'à 100 000 € par bénéficiaire**, à leurs descendants respectifs. En l'absence de descendance directe, les oncles et tantes peuvent également donner à leurs neveux et nièces.

> Donataires éligibles

L'exonération s'applique aux donations consenties aux enfants, petits-enfants ou arrières- petits-enfants, ou à défaut, les neveux et nièces (sous réserve qu'ils soient les enfants des frères et sœurs du donateur).

Quelle période ? Quel montant ?

Le dispositif s'applique uniquement aux sommes versées **entre le 15 février 2025 et le 31 décembre 2026**. Le bénéfice de l'exonération est conditionné à l'utilisation effective des sommes dans un délai de **six mois** suivant le versement.

Chaque donateur peut transmettre jusqu'à 100 000 € par bénéficiaire, dans la limite globale de 300 000 € par donataire.

Quelles sont les conditions à respecter pour bénéficier de l'exonération ?

> Utilisation des fonds

Pour que l'exonération soit applicable, les montants donnés doivent être entièrement affectés à **un projet immobilier ou à des travaux** de rénovation énergétique.

Le bénéficiaire peut utiliser la somme donnée pour l'acquisition ou la construction de sa **résidence principale**. L'exonération concerne les acquisitions de biens **achetés neufs ou en VEFA** (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement). Sont également éligibles, les travaux de rénovation énergétique* à condition qu'ils soient réalisés dans la résidence principale du bénéficiaire.

A noter : Dans le cas de l'achat d'un bien affecté à la location, l'exonération est possible uniquement si le logement est loué à un tiers pour y établir sa résidence principale. Les locations intrafamiliales sont strictement exclues, tout comme les locations à un membre du foyer fiscal du donataire.

* Les travaux de rénovation ne permettent pas de bénéficier de cette mesure d'exonération fiscale si ces derniers ont donné lieu à un crédit d'impôt ou permis de bénéficier d'une prime (ex : Ma Prime Renov')

> Engagement de conservation

Pour que l'avantage fiscal soit conservé, le bien immobilier financé grâce à la donation doit être occupé en tant que résidence principale pendant une durée minimale de **cinq ans** soit par le donataire soit par un locataire.

Le délai d'occupation court à compter de la date d'achat du bien, d'achèvement du logement (en cas de VEFA) ou de fin des travaux (en cas de rénovation).



article rédigé par

Sandra JOBERT
Associée

.10

immobilier

Coup de cœur

Appartement à Paris
7^{ème} arrondissement



.11



Au 133 rue Saint Dominique,
7^{ème} arrondissement de Paris.

Au 6^{ème} étage d'un immeuble en
pierre de taille.

Environnement privilégié.

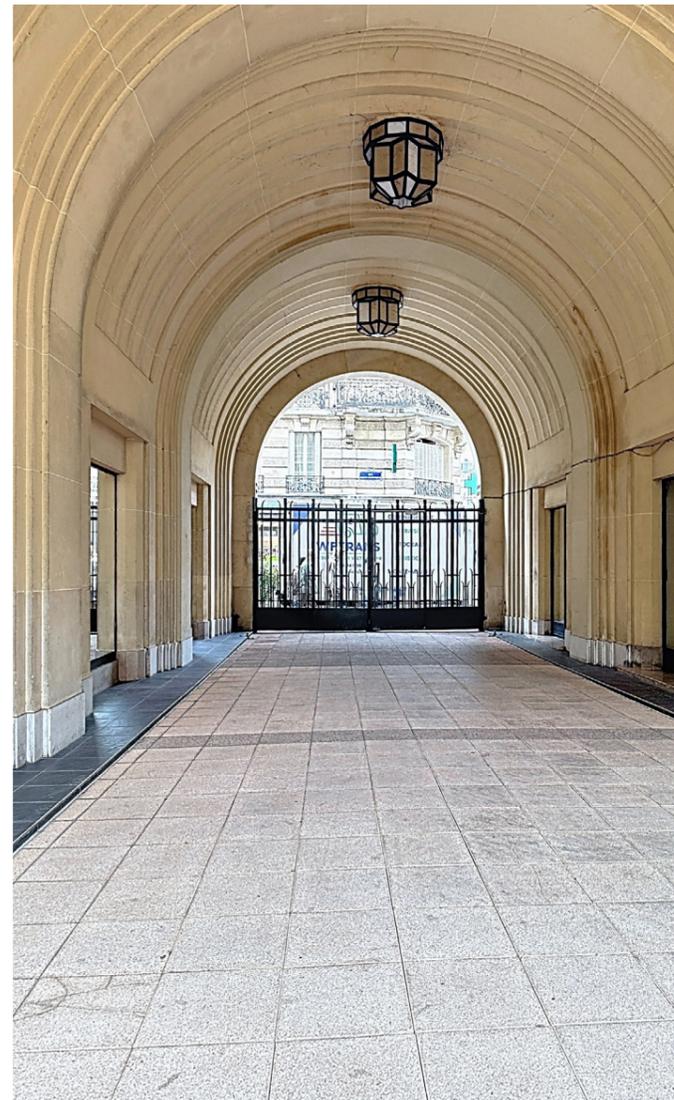
Appartement de 56,03 m² loi Carrez.

Cuisine séparée, grand séjour de 27 m²
qui a été séparé pour créer une seconde
chambre (alcôve). Chambre principale de
14,69 m².

Vue Tour Eiffel partielle dans la cuisine.
Revenus actuels de 1682,02 €/mois
(+130 € de charge), le locataire devrait
quitter les lieux prochainement (à ce jour,
pas de certitude juridique, le bien est,
par conséquent, considéré pour l'instant
comme occupé).

Appartement raccordé au réseau de
chaleur urbain, montant des charges
avec chauffage : 698 €.

**Prix : 730 000 €, honoraires de
l'agence inclus à la charge de
l'acquéreur de 2,9 %. Prix hors
honoraires 709 000 €.**



rubrique rédigée par

Loïc GUILHOMOND
Responsable immobilier

T. 06 28 45 08 38

côté entreprises

.12

Notre cabinet Fusax Partners a accompagné avec succès la cession de la **Menuiserie PENE**, implantée à Varenne sur Allier (03). Son ancien dirigeant, M. Benjamin VERON, que nous avons eu l'opportunité d'interviewer, nous parle de son parcours de cédant et nous livre ses premières impressions suite à la reprise de son entreprise par M. David COURRIER dirigeant de ATI.BAT.



Benjamin, pouvez-vous nous présenter l'activité de la Menuiserie Pene, ainsi que ses principaux chiffres clés ?

Nous travaillons principalement pour des particuliers et nous faisons tout ce qui concerne les fermetures extérieures, essentiellement en rénovation. Ces dernières années, nous nous sommes spécialisés dans les terrasses en bois, en proposant un process innovant de pose, permettant de conjuguer rapidité d'exécution du chantier, durabilité et rendu très esthétique.

Nous réalisons un chiffre d'affaires de l'ordre de 900 K€, avec un effectif de 6 collaborateurs, qui se répartissent en équipes, sur les chantiers ou dans notre atelier de menuiserie.

Quelles sont, selon vous, les spécificités qui ont permis à la Menuiserie Pene de se distinguer sur son marché ?

Nous avons toujours attaché beaucoup d'importance à la réactivité et au travail soigné. Nous privilégions une relation clients basée sur l'humain, l'écoute et nous nous veillons à produire un travail soigné, grâce au sérieux de nos collaborateurs. De plus, notre atelier et notre spécialisation en terrasses nous permettent de proposer une offre plus large et différenciante par rapport à la concurrence.

Comment avez-vous abordé la transmission de votre entreprise, et quels ont été les leviers de réussite de cette cession ?

Sachant qu'une cession d'entreprise est longue et complexe, nous avons essayé d'anticiper sa préparation, et de nous entourer de conseils pour gérer cette opération dont nous n'étions pas familiers. Tout comme dans notre métier de menuisier, notre démarche a été guidée par la bienveillance, la transparence et la confiance, que ce soit dans la phase de préparation, avec nos collaborateurs, ou avec les candidats acquéreurs que nous avons rencontrés.

.13



Qu'avez-vous particulièrement apprécié dans le profil et la vision de Monsieur David Courier, le repreneur ?

David est un professionnel du bâtiment, et un véritable entrepreneur, dont l'enthousiasme et l'envie d'aller de l'avant nous ont beaucoup plu. Dans les différentes phases de la négociation, il est très important d'instaurer un climat de confiance, et que les deux parties soient dans l'état d'esprit de rechercher des solutions, pour éviter tout blocage et avancer ensemble vers le meilleur compromis.

Est-ce que vous accompagnez aujourd'hui Monsieur Courier dans la reprise de l'activité ?

Oui nous avons organisé une phase de transition sur quelques mois, pour Monsieur Courier et Monsieur Audin qui me remplace à la partie technique. Cette phase sera relativement courte et dégressive pour que le pilotage de l'entreprise et le management des collaborateurs soient rapidement transférés à la nouvelle équipe de direction.

Comment vivez-vous cette nouvelle étape post-cession ? Avez-vous de nouveaux projets, personnels ou professionnels ?

C'est une nouvelle vie qui débute et que je vis très bien car je vois que la transmission se passe parfaitement, que ce soit côté administratif ou côté technique. Je suis très confiant dans l'avenir de l'entreprise et suis convaincu que David Courier saura la développer, en lien avec ses activités historiques dans le second œuvre du bâtiment.

Nous avons en effet de nouveaux projets professionnels et personnels, en commun avec mon épouse Cindy, qui devraient se concrétiser par un départ et une installation prochaine en Floride...

Et pour finir, quel message aimeriez-vous transmettre à un dirigeant qui envisage de céder son entreprise ?

De la patience, de l'humain et de la bienveillance pour le bien de tous.

FUSAX PARTNERS est particulièrement fier d'avoir accompagné le rapprochement entre M. Benjamin VERON et son repreneur M. David COURRIER. Notre cabinet est notamment intervenu pour la valorisation de la société PENE, la recherche d'acquéreurs, et durant la phase de négociation entre vendeur et acquéreur.

Nous souhaitons à David COURRIER la plus grande réussite pour développer et pérenniser l'activité de la Menuiserie PENE, en synergie avec sa société de second œuvre du bâtiment ATI.BAT.



entretien rédigé par

David RAGE
Associé fondateur FUSAX PARTNERS

Coup de cœur

Stéphanie CHANUT CEDEF

Le CEDEF à vos côtés pour soutenir la transmission des entreprises familiales

Stéphanie Chanut met au service des entreprises familiales sa propre expérience de la transmission, dans ses dimensions humaines et intergénérationnelles.

Cette altiligérienne a toujours baigné dans le sujet, ses parents étant entrepreneurs. Elle a repris et développé pendant presque 30 ans l'entreprise familiale dans le secteur de la distribution, avant de créer Altervia, sa propre société de conseil et d'accompagnement des dirigeants, et de façon plus spécifique la transmission des entreprises familiales.

Sa proposition est claire : préparer minutieusement le passage de relais auprès du cédant et du successeur, pour assurer à la fois la pérennité de l'entreprise et l'harmonie familiale.

Un sujet sensible, et incontournable, pour que la transmission ne soit pas qu'une histoire de chiffres.

Stéphanie Chanut poursuit aussi cette mission à travers son engagement au Cercle des Enfants Dirigeants d'Entreprises Familiales (CEDEF), dont elle a lancé l'antenne puydômoise en mars 2024, et dont ALIQUIS Conseil est partenaire de la première heure.



crédit photo @ Stéphanie Chanut - CEDEF



.14

.15

En France, 70% des PME et ETI sont familiales. La moitié d'entre elles devront être transmises dans les dix prochaines années.

Le CEDEF a pour missions de :

- Construire et accompagner les entreprises sur le long terme
- Dynamiser et promouvoir l'ancrage territorial local
- Offrir un espace d'échanges

Les entreprises familiales en quelques chiffres :

- 48 % des PME et ETI françaises sont des entreprises familiales
- 50 % des entreprises familiales seront transmises à horizon 2033
- 80 % des entreprises familiales souhaitent un maintien de leur ancrage territorial

Rassemblés autour de valeurs communes, le CEDEF offre aux successeurs familiaux, un espace d'échanges et d'apprentissages.

Le fonctionnement du CEDEF repose sur un parcours, de dix journées par an d'accompagnement et de rencontres, organisé autour de trois axes : codéveloppement, témoignages et expertise.

Ces journées sont animées par des professionnels de l'accompagnement de dirigeants, personnellement concernés par les enjeux et les problématiques de l'entreprise familiale, qui ont à cœur d'apporter le meilleur espace de soutien aux femmes et aux hommes qui se sont engagés sur la voie de la succession. Implanté localement sur tout le territoire, les cercles CEDEF s'adressent aux jeunes qui ont envie de rejoindre l'entreprise familiale mais qui s'interrogent encore, aux jeunes successeurs qui assurent déjà un rôle opérationnel et/ou managérial et à celles et ceux qui souhaitent prendre un rôle d'actionnaire actif et engagé.

Source : CEDEF



28 rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd
Siège social : 128 rue La Boétie 75008 PARIS
T- 04 69 98 10 10 - contact@axynefinance.fr

www.axynefinance.fr

A X Y N E
finance



Cette lettre est réalisée sur papier 100% recyclé

